



**COMPTE-RENDU DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE  
L'ASSOCIATION OMNISPORTS TRAPPISTE  
Section natation  
qui s'est tenue le mercredi 6 février 2019 à 20h30  
à la salle Picasso  
Pour la saison 2017/2018**

- 1) Rapport moral du Président.
- 2) Résultats sportifs pour 2017/2018.
- 3) Cotisations 2017/2018.
- 4) Rapport financier 2017/2018.
- 5) Budget prévisionnel 2018/2019.
- 6) Présentation du Bureau.
- 7) Démission du Bureau.
- 8) Appel à candidature et élection de nouveaux membres.
- 9) Election du bureau.
- 10) Objectifs sportifs 2018/2019.
- 11) Règlement intérieur.
- 12) Questions diverses.

***Nous avons enregistré 114 présents ou représentés lors de l'assemblée générale de la section natation de l'AOT.  
Ainsi que la présence de Mr. André Broustal, Président de l'AOT.***

### **Rapport moral du Président :**

J'ai le plaisir et l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport d'activité morale du club de la saison écoulée.

La section natation de l'AOT a totalisé 651 adhérents, licenciés dans 1 fédération affiliée à la FINA (fédération internationale de natation) et à la LEN (ligue européenne de natation). Cette fédération est :

- la FFN (fédération française de natation)

Nombre de licenciés en FFN : 651, c'est-à-dire tous les adhérents.

Pour la saison passée, nous avons très légèrement augmenté nos adhérents, ce qui démontre le dynamisme et la vitalité du club dans la ville et dans l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines.

De plus, le fait de licencier tous nos adhérents, comme nous le faisons chaque année, nous a permis de recevoir une gratification du comité départemental des Yvelines de natation, de la Ligue d'Île de France de natation et de la fédération française de natation.

Cette prime s'est élevée à 1.731,10€ ce qui nous a permis d'équilibrer notre budget.

Depuis 3 ans, nous n'avons plus de subvention de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines (ex CASQY), nous ne faisons plus de demande étant donné que nous ne rentrons pas dans les critères de sélection. L'agglomération a malheureusement fait le choix de l'élitisme au détriment de la formation, ce qui est fort préjudiciable pour les structures moyennes comme la nôtre et il est fort vraisemblable que cette situation perdurera au moins jusqu'aux jeux olympiques de Paris en 2024.

Nous sommes toujours contraints et obligés plusieurs mois à l'avance de préparer l'avenir et de ce fait ces actions monopolisent une nouvelle fois les membres du club si bien que le quotidien est toujours aussi difficile à gérer.

Grâce à la subvention de la mairie, nous continuons à maintenir des cotisations inférieures à la plupart des autres clubs des Yvelines, nous espérons que cette contribution subsistera dans les années à venir malgré la difficulté actuelle des municipalités.

Je tiens à remercier la ville de Trappes et Monsieur le Maire pour cette aide.

Remerciement également à monsieur Ali Rabeh, Maire Adjoint à la jeunesse et aux sports, pour son écoute, son efficacité, son action, ainsi que pour le prêt de la piscine pour des compétitions départementales.

Il faut savoir qu'il est de plus en plus difficile d'organiser des compétitions dans le département suite à la raréfaction des établissements aquatiques depuis quelques années et la difficulté d'organiser des compétitions suite aux coûts liés à ces épreuves.

La saison dernière, nous avons également demandé une subvention à la ville d'Elancourt, nous avons été écouté et récompensé par une aide significative, remerciement à la municipalité d'Elancourt et aussi un grand merci à notre trésorier adjoint Eric Bocher qui a ficelé ce dossier dans les délais impartis, nous avons fait une nouvelle demande pour cette saison sportive.

A ce jour, 28 clubs sont affiliés à la FFN dans le seul département des Yvelines, c'est équivalent à la saison précédente, par contre les effectifs s'étiolent, les clubs licenciant seulement une partie de leurs nageurs faute de moyens financiers.

Je tiens, comme tous les ans, à remercier les bénévoles de l'association qui grâce à leur travail, leur compétence, leur abnégation, leur valeur, leur volonté permettent au club de continuer à progresser.

. Pour cette saison sportive les résultats ont été conformes à nos prévisions suite à une progression importante de nos compétiteurs tant qualitativement que quantitativement, nous n'avons aucun vide maintenant dans les différentes catégories et nous sommes bien pourvus pour les années futures.

Voir à la page suivante les résultats les plus marquants de la saison 2017/2018.

Toutes nos félicitations aux nageurs qui ont porté bien haut les couleurs du club et de la ville.

Un grand merci à l'ensemble des dirigeants, maîtres nageurs, entraîneurs.

Remerciements également aux techniciens municipaux pour leur participation, leur dynamisme, leur bienveillance, leur dévouement, leur humilité, leur fiabilité et leur savoir-faire.

Une grande gratitude aussi aux membres du Bureau pour leur implication toujours aussi importante au sein de l'association dans des conditions parfois difficiles mais toujours disponibles envers les adhérents et les parents des enfants inscrits.

Un petit bémol tout de même concernant certains parents qui n'acceptent aucune critique dès que leurs enfants sont réprimandés, nous avons décidé de ne pas céder et de régler les problèmes au cas par cas et toujours de manière cohérente et juste. Sur une dizaine de problèmes délicats et difficiles à gérer, seul 1 enfant a été malheureusement exclu du club suite à une attitude indéfendable tant dans les vestiaires que sur le bassin.

Depuis 3 ans maintenant, un projet pédagogique a été mis en place pour le mini-club et l'école de natation avec un suivi complet de tous les nageurs. Ce programme commence à porter ses fruits suite à une implication très importante des éducateurs et du secrétaire de notre bureau Jérôme Ossard qui en est le responsable pour l'association.

Nous avons remis au mois de juin dernier aux enfants du mini-club et des écoles de natation un bonnet de couleur suivant leur progression durant l'année, cette opération sera reconduite pour cette saison, il est bien entendu que cette récompense est uniquement attribuée aux enfants qui s'améliorent ou s'investissent.

Ceci clos le rapport moral de la saison 2017/2018.

La saison 2018/2019 a commencé sous les meilleurs auspices, aucun retard à signaler, les cours ont repris à la date prévue.

Les demandes d'inscription pour cette nouvelle année sportive ont pu s'effectuer sur internet à des dates établies à l'avance et généralement en juin pour les adhérents de la saison précédente et en septembre pour les nouveaux.

Nous avons encore eu un accroissement important de ces demandes et ceci a permis de réduire de façon conséquente, mais toujours insuffisante, le temps d'attente lors de l'inscription définitive. Il faut aussi préciser qu'une validation est obligatoire au siège du club avec un dossier complet (paiement, certificat médical et éventuellement photo) pendant les périodes officielles d'inscriptions.

Devant les difficultés récurrentes des inscriptions, une refonte complète de celles-ci aura lieu à partir de juin prochain, nous vous tiendrons au courant des modifications dès que nous les aurons avalisées. Il faut savoir que ces changements sont préparés par le Bureau et seront entérinés avec le concours de Monsieur Ali Rabeh.

De plus, les différentes aides attribuées aux familles nous obligent toujours à effectuer un travail supplémentaire et très contraignant, 2 membres du bureau sont chargés de cette tâche complémentaire et y consacrent plusieurs heures par semaine jusqu'à la fin de l'année civile.

Environ 12% des paiements s'effectuent grâce à des bons de la caisse d'allocation familiale, des chèques vacances et des coupons sports que nous acceptons, malheureusement les prestataires augmentent leurs charges de manière drastique, entre 3% et 5% par bon, cette somme est payée par le club qui de ce fait perçoit un montant moins important par adhérent, nous allons en débattre au sein du bureau afin de prendre une décision avant les prochaines inscriptions.

Nous pouvons dire que la section natation confirme sa bonne santé. A ce jour exactement 698 adhérents et licenciés ont été recensés, bien plus que la saison dernière. Nous avons augmenté le quota des maîtres nageurs et des places disponibles, c'est sûrement la dernière fois la piscine n'étant pas extensible.

Toutes les places attribuées au mini-club et à l'école de nage sont complètes depuis septembre.

La direction de la FFN a entrepris des actions concrètes afin d'augmenter les licenciés en France, une forte diminution du prix de la licence pour la natation loisir a été mise en place diminuant de ce fait la part revenant aux clubs, les premiers résultats au 15 janvier font apparaître une augmentation de 15.610 licenciés par rapport à la saison précédente avec un total de 264.811 licences pour 60,8% de l'objectif atteint. Un point fédéral sera fait tous les 15 du mois jusqu'en juillet prochain. C'est légèrement mieux, mais encore bien loin de la cible visée par la fédération française de natation.

Depuis 2 saisons, les mardis et jeudis pendant les créneaux de l'école de nage, nous avons ouvert 1 ligne pour les pré-compétiteurs. Cette initiative des entraîneurs permet de détecter plus rapidement les nageurs amenés à faire de la compétition ainsi que la possibilité et l'obligation de s'entraîner 2 fois par semaine et de préparer sereinement les examens obligatoires de la fédération française de natation pour la pratique des compétitions, c'est-à-dire le sauv'nage, le passeport de l'eau et le pass compétition dernier sésame obligatoire.

Pour l'amélioration des performances de nos compétiteurs grâce à des séances de renforcement musculaire, nous disposons au gymnase Gagarine d'une salle 2 fois par semaine les mercredis après-midi et samedis en matinée, c'est tout bénéfique pour le club et ceci permet de réduire les blessures musculaires.

Nous avons cette année fait une nouvelle demande de subvention auprès de la Mairie d'Elancourt, merci à Eric Bocher trésorier-adjoint du club d'avoir ficelé et envoyé la demande de subvention dans les délais impartis. Cette aide a été demandée suite à l'accroissement des adhérents venant de cette ville.

Deux fois par saison les parents des adhérents enfants ont accès à la piscine pendant les heures de cours afin de suivre l'évolution de leur progéniture, cette organisation est très bien perçue et perdurera, on l'espère, dans les années à venir.

Je tiens également à rappeler aux parents d'éviter de nourrir les enfants avant leur créneau ou alors très légèrement, par contre il est formellement interdit aux enfants victimes de gastroentérite ou toute autre maladie contagieuse de participer au cours.

Merci de votre compréhension et de continuer à faire passer le message.

L'objectif premier de la section sportive est de parvenir à étoffer le groupe des nageurs de compétition le plus rapidement possible tout en sachant que plusieurs années sont nécessaires afin de reconstruire un noyau efficace, stable et crédible. Cette saison pour le moment une douzaine de nageurs ont rejoint le groupe des jeunes compétiteurs et commencent le dur apprentissage des entraînements intensifs et ensuite, pour les meilleurs, des compétitions dans le département dès leur diplôme obtenu.

De ce fait, environ 30 nageurs écument maintenant la piscine dans le groupe des jeunes compétiteurs.

A ce jour, 43 nageurs du club sont officiellement dénombrés sur les tablettes de la fédération française de natation, chiffre qui va s'amplifier en cours de saison par l'arrivée de nouveaux compétiteurs.

Nous espérons qu'une cinquantaine de nageurs, des groupes compétition, seront amenés à participer à des championnats départementaux, régionaux et peut-être nationaux à terme dans le cadre de la FFN et pour les plus anciens à des championnats de France, d'Europe et même du Monde dans la catégorie très en vogue actuellement celle des maîtres.

Nous avons créé un nouveau poste cette saison concernant les officiels de la fédération française de natation, Madame Paula Fernandes a été désignée responsable de ce groupe fort de 10 membres et bientôt de 14, elle a en charge de dispatcher les officiels sur les différentes piscines, les effets bénéfiques se font déjà sentir avec aucune amende à payer depuis le début de la saison contrairement aux précédentes.

Nous essaierons de maintenir, dans la mesure de nos possibilités, la sortie annuelle pour les adultes qui depuis plusieurs années bénéficient d'une aide substantielle du club afin de limiter leur dépense. Cette escapade doit bien entendu être liée à 'l'eau' dans le sens le plus large du thème et toutes les idées sont les bienvenues.

Pour les adhérents intéressés, Madame Nicole Diraison se fera un plaisir d'en expliquer le fonctionnement et les modalités, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elle.

Comme tous les ans fin décembre dernier, un petit cadeau apprécié de tous les nageurs du mini-club a été offert afin d'encourager ces jeunes pousses à poursuivre leur travail hebdomadaire et surtout à progresser de façon significative, le remerciement de la plupart des parents suite à cette initiative a été très apprécié par tous les bénévoles du club.

Dernier point très important la ponctualité, il a été décidé en accord avec les maîtres nageurs que tous les enfants en retard ne pourront plus avoir accès au cours sauf cas exceptionnel ou excuse acceptable.

De plus, je vous conseille de lire ou de relire le règlement intérieur qui concerne tous les adhérents sans exception, ceci évitera des malentendus, il est disponible sur notre site internet et affiché également sur le tableau dédié au club à l'entrée de la piscine, ce règlement a également été donné à chaque adhérent en début de saison lors de l'inscription et signé par celui-ci ou par un parent pour les personnes mineures.

Quelques cours, comme malheureusement tous les ans, ont été fermés suite à des problèmes récurrents comme des grèves, des fermetures de la piscine, des absences pour maladie, des conditions climatiques, nous en sommes les premiers désolés.

Juste pour vous dire que les adhérents n'ont aucun droit pour rattraper ces cours et surtout de leur propre initiative et doivent se soumettre au règlement du club sous peine de sanction, le bureau étudiera toutes les possibilités afin d'essayer de trouver des solutions pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Je vous rappelle que nous avons un site internet, sous le nom [www.aotnatation.org](http://www.aotnatation.org), nous essayons d'en faire bon usage afin que toutes les formes de communication et d'information s'ouvrent à un maximum d'adhérents.

N'hésitez surtout pas à vous connecter sur notre site et toutes les suggestions constructives sont les bienvenues pour l'améliorer, notre webmaster Benjamin Le Roux se fera un plaisir de vous écouter.

En parallèle, les informations principales sont aussi affichées dans le sas d'entrée de la piscine pour celles et ceux qui n'ont pas internet.

Pour conclure, depuis quelques années maintenant, vous pouvez suivre la vie du club, essentiellement les compétiteurs, sur facebook où commentaires et images fourmillent dans un esprit d'ouverture.

L'accès est libre, il suffit d'en demander l'autorisation dès la connexion.

Ceci clos le rapport moral.

Je vous présente mes amitiés sportives.

**LE PRESIDENT DE LA SECTION NATATION.**

Patrick DOUGUET.

*Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents ou représentés*

## Résultats sportifs pour 2017/2018.

### SAISON 2017/2018

## Fédération Française de Natation

### Interclubs :

Dames	:	8.933 points
Classement national	:	637 <sup>ème</sup> sur 1398 équipes classées.
Classement régional	:	114 <sup>ème</sup> sur 230 équipes classées.
Classement départemental	:	13 <sup>ème</sup> sur 34 équipes classées.

Messieurs	:	11.467 points
Classement national	:	469 <sup>ème</sup> sur 1573 équipes classées.
Classement régional	:	95 <sup>ème</sup> sur 303 équipes classées.
Classement départemental	:	10 <sup>ème</sup> sur 49 équipes classées.

### Interclubs des maîtres :

Classement national	:	131 <sup>ème</sup> sur 464 clubs classés.
Classement régional	:	38 <sup>ème</sup> sur 105 clubs classés.

### Classement des clubs (natation course)

Classement national	:	341 <sup>ème</sup> sur 967 clubs classés.
Classement régional	:	63 <sup>ème</sup> sur 166 clubs classés.
Classement départemental	:	11 <sup>ème</sup> sur 23 clubs classés.

Classement national des maîtres	:	109 <sup>ème</sup> sur 698 clubs classés.
Classement régional des maîtres	:	27 <sup>ème</sup> sur 123 clubs classés.
Classement départemental	:	5 <sup>ème</sup> sur 19 clubs classés.

### Coupe de France en eau libre (épreuve olympique) :

Classement national	40 <sup>ème</sup>	sur 525 clubs classés.
1 nageuse classée	117 <sup>ème</sup>	sur 1640.
1 nageur classé	38 <sup>ème</sup>	sur 2648.
1 nageur classé	324 <sup>ème</sup>	sur 2648.

## Médailles

3 médailles au championnat de France d'hiver des Maîtres.  
2 en argent, 1 en bronze.  
8 places de 4<sup>ème</sup>.

5 médailles au championnat de France d'été des Maîtres.  
1 en argent, 4 en bronze.  
2 places de 4<sup>ème</sup>.

13 médailles au championnat d'Ile de France d'hiver des Maîtres :  
6 en or, 6 en argent, 1 en bronze.

4 médailles au championnat d'Ile de France d'été des Maîtres.  
1 en or, 2 en argent, 1 en bronze.

26 médailles au championnat départemental des Yvelines des maîtres.  
21 en or, 2 en argent 3 en bronze.

1 médaille au championnat départemental des Yvelines.  
1 en bronze et 1 place de 4<sup>ème</sup>.

1 jeune sélectionné aux championnats N2 d'Ile de France.



## Officiels et compétitions

*Nous avons également 10 officiels de la Fédération Française de Natation :*  
*2 officiels A (juge arbitre, starter, juge de nages)*  
*8 officiels B (chronométrateur, juge à l'arrivée, inspecteur de virages)*

<p><b>Nous avons participé à :</b> <b>34 compétitions FFN.</b> <b>12 compétitions Masters FFN.</b> <b>12 compétitions en eau libre FFN.</b></p>
---

Nous avons besoin de nouveaux officiels dans les années à venir afin d'éviter les amendes de la fédération qui s'élèvent à environ 50€ par compétition.

Il faut savoir que pour 4 nageurs inscrits à une compétition, 1 officiel est obligatoire.  
Pour 8 nageurs et plus, 2 officiels du club doivent être inscrits sur la feuille de jury.

4 nouveaux officiels sont inscrits pour cette nouvelle saison.

### **Cotisations 2017/2018.**

Les cotisations de la saison 2017/18 ont été réajustées pour les adultes et l'aquagym. Elles sont restées à l'identique pour l'école de natation.

<u>MONTANT DES COTISATIONS</u>		
Ecole de natation	:	166 euros
Adulte 1 fois/semaine	:	180 euros
Adulte 2 fois/semaine	:	240 euros
Aquagym 1fois/semaine	:	180 euros
Aquagym 2 fois/semaine	:	240 euros
Adulte + aquagym	:	240 euros
Compétition -25 ans	:	210 euros
Compétition -25 ans	:	240 euros

Pour votre information, sachez que nous sommes toujours très en dessous des prix pratiqués par la plupart des clubs des Yvelines et de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines tout en essayant de maintenir un salaire attractif à nos Brevets d'état salariés.

Nous essaierons, dans la mesure du possible, de maintenir ces cotisations à des tarifs raisonnables.

Les subventions, particulièrement celle de la municipalité de Trappes, permettent de maintenir des cotisations à un niveau plus qu'acceptable.

Par contre si les subventions diminuaient, nous serions dans l'obligation d'augmenter les cotisations proportionnellement à la diminution des aides.

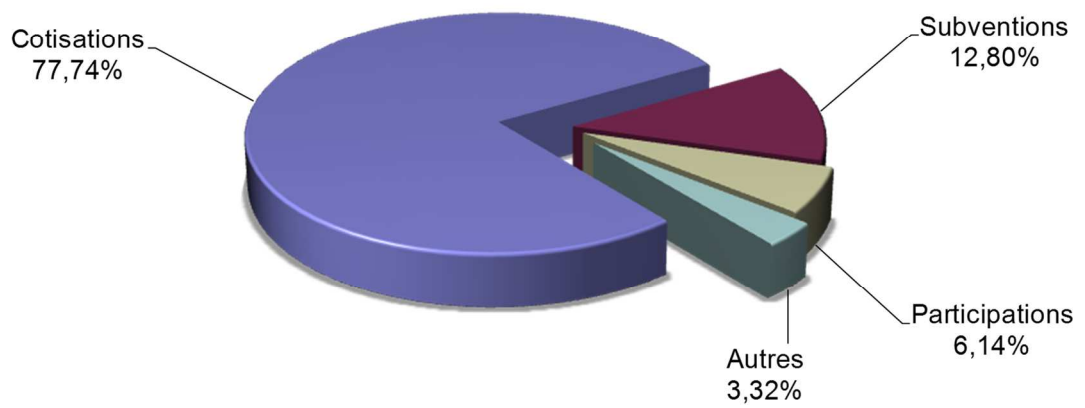
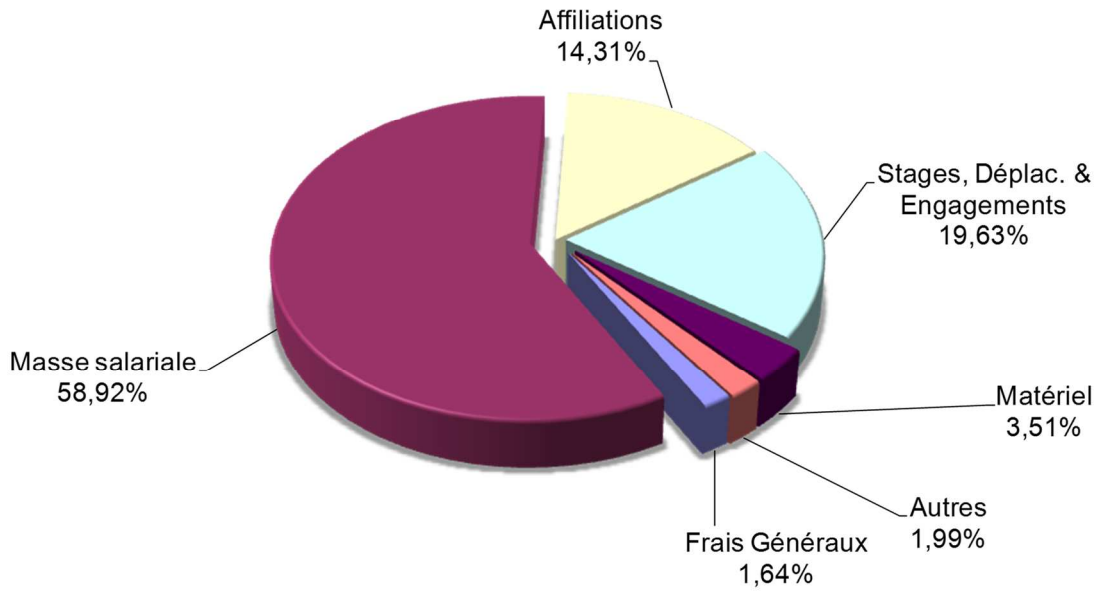
**Rapport financier 2017/2018**

**Bilan financier 2017-2018**

Dépenses			Recettes		
<b>Frais Généraux</b> 2 422,61 €			<b>Cotisations</b> 114 860,68 €		
Fournitures		187,37 €	<b>Subventions</b> 18 913,00 €		
Tenue de compte		128,10 €	Département		2 713,00 €
Informatique		697,14 €	CASQY		0,00 €
Divers	Impayés	286,00 €	Mairie Trappes Et Elancourt		13 200,00 €
	Remboursement	1 124,00 €	Autres Réserve parlementaire (député)		3 000,00 €
	Autres	0,00 €			
<b>Masse salariale</b> 87 056,27 €			<b>Participations</b> 9 075,00 €		
Salaires		52 954,35 €	Stages	Compétiteurs	6 525,00 €
Cotisations salariales		33 363,42 €		Aquagym	2 550,00 €
Auto-entrepreneurs		423,50 €			
Formation		315,00 €	<b>Autres</b> 4 898,26 €		
<b>Affiliations</b> 21 136,55 €			Remboursements		0,00 €
Club	FFN	49,00 €	Solde saison précédente		285,16 €
	FFN	20 792,55 €	Provisions		0,00 €
Licences	FSGT	0,00 €	Divers : FFN (aide aux licences)		1 731,10 €
	Autres	295,00 €	Dons		2 234,00 €
<b>Stages, Déplac. &amp; Engagements</b> 29 003,75 €			Compétitions à Trappes		543,00 €
Stages	Aquagym	5 151,99 €	Equipements compétiteurs		105,00 €
	Compét.	15 051,55 €			
	Compét.	691,82 €			
Déplacements	Maîtres	2 390,51 €			
	Eau Libre	1 561,92 €			
Engagements	FFN	4 155,96 €			
	FSGT	0,00 €			
<b>Matériel</b> 5 192,19 €					
Equipements compétiteurs		3 593,31 €			
Matériel générique		1 598,88 €			
<b>Autres</b> 2 941,73 €					
Activités sociales	Compétiteurs	78,40 €			
	Adultes/Aquag.	0,00 €			
	Bureau	0,00 €			
Manifestat°	Ass. Générale	81,95 €			
	Noël 4/6 ans	547,38 €			
	Compét. à Trapp	0,00 €			
Dons		2 234,00 €			
Solde saison préc. (déficit)		0,00 €			
Total dépenses : 147 753,10 €			Total recettes : 147 746,94 €		
Solde pour la saison : -6,16 €			0,00%		

**Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité des présents ou représentés**

## Dépenses



**Budget prévisionnel 2018/2019.**

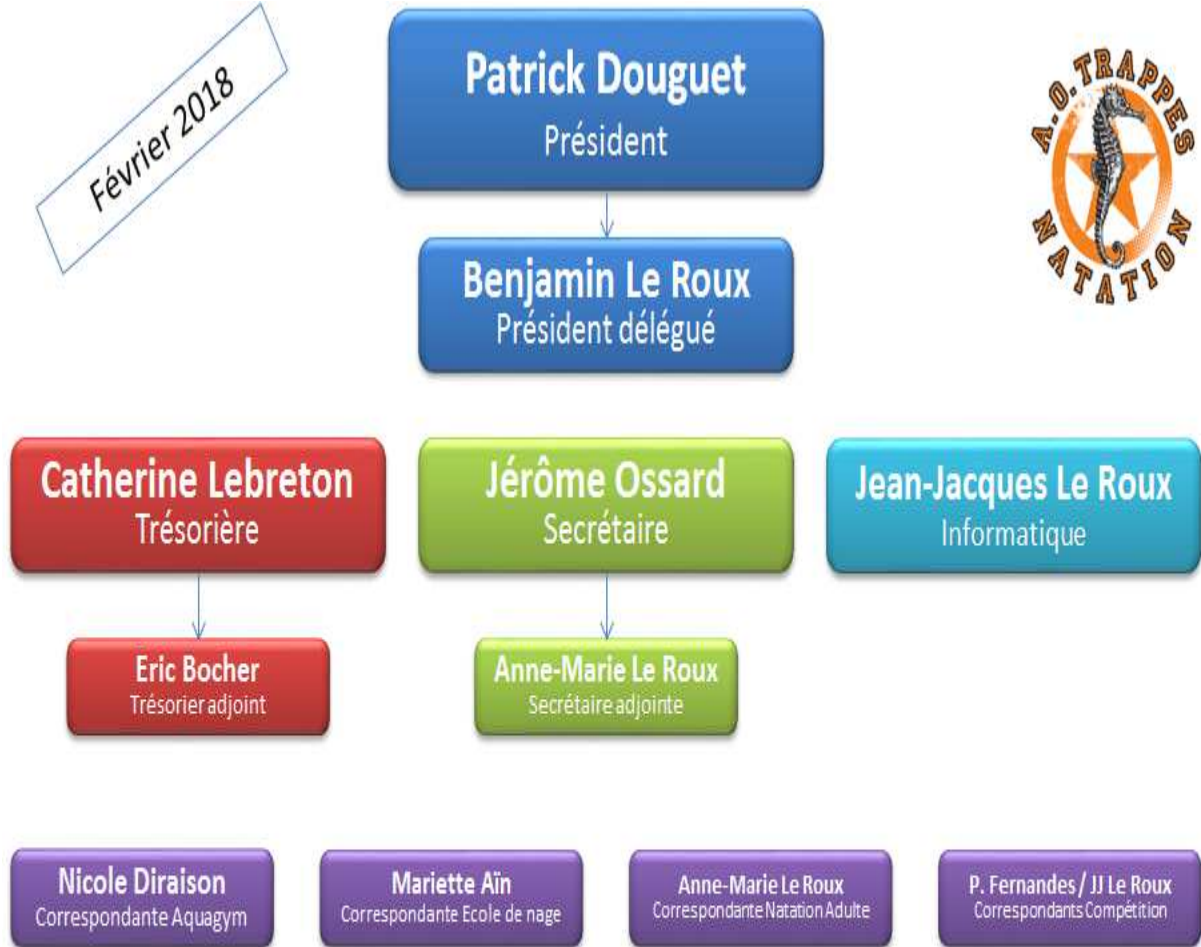
## Budget Prévisionnel 2018-2019

Dépenses			Recettes		
		Budget Prév			Budget Prév
<b>Frais Généraux</b>		2 700,00 €	<b>Cotisations</b>		116 856,16 €
	Fournitures	300,00 €	<b>Subventions</b>		19 300,00 €
	Tenue de compte	150,00 €	Département		2 800,00 €
	Informatique	650,00 €	CASQY		0,00 €
	Divers	Impayés		Mairies	16 500,00 €
		Remboursements	1 000,00 €	Autres	0,00 €
		Autres	400,00 €		
<b>Masse salariale</b>		91 500,00 €	<b>Participations</b>		9 500,00 €
	Salaires	54 000,00 €	Stages	Compétiteurs	7 000,00 €
	Cotisations salariales	34 500,00 €		Aquagym	2 500,00 €
	Auto-entrepreneurs	0,00 €			
	Formation	3 000,00 €	<b>Autres</b>		5 700,00 €
<b>Affiliations</b>		22 400,00 €	Remboursements		0,00 €
	Club	FFN	100,00 €	Solde saison précédente	0,00 €
	Licences	FFN	22 000,00 €	Provisions de trésorerie	4 000,00 €
		FSGT	0,00 €	Divers : FFN (aide aux licences)	1 000,00 €
	Autres		300,00 €	Dons	0,00 €
<b>Stages, Déplac. &amp; Engagements</b>		29 500,00 €	Compétitions à Trappes		500,00 €
	Stages	Aquagym	4 500,00 €	Equipements compétiteurs	200,00 €
		Compét.	17 500,00 €		
	Déplacemen	Autres	500,00 €		
		Maîtres	1 500,00 €		
		Eau Libre	1 000,00 €		
	Engagemen	FFN	4 500,00 €		
		FSGT	0,00 €		
<b>Matériel</b>		4 000,00 €			
	Equipements compétiteurs	3 000,00 €			
	Matériel générique	1 000,00 €			
<b>Autres</b>		1 256,16 €			
	Activités soc	Compétiteurs	100,00 €		
		Adultes/Aquag.	0,00 €		
		Bureau	350,00 €		
	Manifestat°	Ass. Générale	100,00 €		
		Noël 4/6 ans	600,00 €		
		Compét. à Trappes	100,00 €		
	Dons		0,00 €		
	Solde saison préc. (déficit)		6,16 €		
Total dépenses :		151 356,16 €	Total recettes :		151 356,16 €
0,00 €		Solde pour la saison :		0,00 €	

Le budget prévisionnel a été approuvé à l'unanimité des présents ou représentés

Présentation du Bureau.

Février 2018



Membres du bureau			
Mariette Aïn	Eric Bocher	Nicole Diraison	Patrick Douguet
Paula Fernandes	Catherine Lebreton	Anne-Marie Le Roux	Benjamin Le Roux
Jean-Jacques Le Roux	Jérôme Ossard		

**Appel à candidature et élection de nouveaux membres.**

Monsieur Abdelaziz HAJJAD est candidat au Bureau.

**Démission et élection du Bureau.**

Tous les membres sortants se représentent.

**M Hajjad et tous les membres sortants ont été élus et réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.**



**Objectifs sportifs 2018/2019.**

<b>OBJECTIFS SAISON 2018/2019</b>
-----------------------------------

**A**tteindre au minimum 650 adhérents.

**F**aire le maximum pour accroître le nombre de compétiteurs.

**V**aloriser le groupe afin que notre notoriété soit toujours reconnue au niveau départemental et régional de la FFN.

**P**arvenir dans les 12 premiers clubs des Yvelines et les 80 premiers clubs d'Ile de France en FFN.

**S**timuler fortement les catégories avenir et jeune, vivier des compétitions, en y favorisant l'aspect attractif et pédagogique.

**E**ntretenir une convivialité absolue entre les entraîneurs, compétiteurs, officiels et accompagnateurs.

**S**outenir au maximum nos entraîneurs afin que les objectifs se réalisent.

**P**romouvoir l'aspect attractif des compétitions afin d'enrôler des parents motivés dans les catégories juniors, jeunes et avènements.

**M**aintenir les officiels du club à au moins 8 arbitres, juges et chronométrateurs, indispensable pour la bonne marche du club.

<p>Ces objectifs sont réalisables si l'osmose entre les différentes entités du club est irréprochable. Un effort important doit être consenti, par tous, afin que ces cibles soient atteintes. Nous ne doutons pas de la réalisation de ces objectifs.</p>
--

## Règlement intérieur.

### 1. Règlement intérieur et illustration sur la tenue exigée par le règlement.



## REGLEMENT INTERIEUR de l'A.O.T NATATION Mise à jour du 07 février 2018



**1 :** Le présent règlement concerne **tous les adhérents** ou leur représentant légal de la section natation de l'AOT. Ceux-ci s'engagent à **respecter et à se conformer au règlement intérieur** de la piscine municipale en plus du présent **règlement du club**.

**2 :** Les adhérents sont affectés à un groupe correspondant à leurs capacités. Pour préserver l'efficacité des séances, l'effectif dans chaque ligne d'eau est limité. En conséquence, l'adhérent est tenu de **respecter les créneaux** fixés à l'inscription et s'engage à suivre l'intégralité de l'enseignement dispensé. Les modifications de créneaux sont possibles uniquement sur suggestion des entraîneurs.

**3 :** Les candidats à l'adhésion doivent fournir un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la natation sportive datant de moins de 3 mois, une **photo** et le règlement de la **cotisation**. Seuls les dossiers complets peuvent prétendre à l'adhésion sous réserve des places disponibles. Les inscriptions se déroulent uniquement pendant les périodes prévues à cet effet (juin et septembre).

**4 :** Le bureau autorise les éducateurs à appeler les pompiers ou le SAMU en cas d'accident et à faire évacuer l'accidenté vers l'hôpital le plus proche si nécessaire.

**5 :** La communication aux adhérents est assurée par le site internet ([www.aotnatation.org](http://www.aotnatation.org)) par courriel et par affichage à la piscine. Une permanence est organisée tous les mardis de l'année, de 17h à 20h, en dehors des vacances scolaires.

**6 :** **Aucun remboursement et aucun rattrapage de séance** ne peut être effectué en cours de saison sportive **quelle que soit la raison**.

**7 :** Le bonnet de bain est **obligatoire** pour tous les adhérents. **Seul un maillot de bain conforme au règlement de l'établissement et à l'article 3 du règlement intérieur voté en conseil municipal du 5 février 2010 est autorisé.** (Voir illustration affichée à la piscine).

(Illustration de l'Article 3 du Règlement Intérieur)  
Adopté en conseil municipal du 5 Février 2010



Les compétiteurs veilleront à posséder leur matériel lors des entraînements (lunettes, palmes, pull-buoy et plaquettes).

**8 :** Excepté dérogation pour les parents des nageurs du mini-club, **l'accès aux locaux (vestiaires, douches, bassin) est interdit aux parents au-delà du portillon d'entrée**. L'accès aux douches est interdit aux parents quelque soit le créneau.

**9 :** Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur (baladeur, portable, argent...). **En cas de perte ou de vol**, la direction de la piscine ainsi que les **dirigeants** de la section natation **déclinent toute responsabilité**.

**10 :** Le **respect et la politesse** doivent être une priorité pour tous les adhérents de la section envers toutes les personnes qu'ils seraient susceptibles de rencontrer lors des entraînements ou des compétitions. Chaque adhérent s'engage à prendre **soin du matériel** mis à sa disposition par le club et l'établissement. Dans le cas contraire, une radiation sans remboursement de la section natation peut être envisagée.

**11 : Les entraîneurs, en accord avec le Bureau**, se réservent le droit de changer un nageur de groupe en cours d'année, pour l'encourager ou le sanctionner, en fonction des résultats, du travail, de l'assiduité et du comportement. Dans ce cas, les adhérents et les parents concernés sont informés.

**12 : Tout retard** doit être justifié auprès de l'entraîneur. Les retards récurrents et abusifs sont sanctionnés par les entraîneurs, voire par le président, et peuvent aller jusqu'à la sanction de **radiation** de la section natation. Les horaires indiqués s'entendent dans l'eau. Les parents voudront bien prévoir que les enfants arrivent à la piscine sans retard, le début de l'échauffement étant capital.

**13 :** Les adhérents sont autorisés à pénétrer dans l'établissement (au-delà des portillons) au plus tôt **10 minutes avant** le début de leur créneau et doivent être sortis au plus tard **15 minutes après** la fin de leur créneau. A l'issue de ces 15 minutes, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et **ne sont plus sous la responsabilité du club**.

Pour fluidifier les entrées-sorties, le passage à la douche en fin de créneaux des enfants doit être limité à un rinçage c'est-à-dire se faire **sans shampoing ni savonnage**.

**14 :** La participation aux compétitions de natation est **obligatoire**. Les adhérents souhaitant faire des compétitions s'engagent à **respecter le cadre défini par les entraîneurs**.

**15 :** Les nageurs absents des compétitions doivent avertir à l'avance leur responsable ou présenter un certificat médical en cas de forfait de dernière minute sous peine d'être redevables de l'amende forfaitaire qui est infligée au club.

**16 :** Le club ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

**Le Bureau de l'A.O.T section natation.**

**Questions diverses.**